

32ème édition Jeudi 22 octobre 2015 Au Centre Prouvé du Grand Nancy

Node d'emploi – Forum Est-Horizon

Table des matières

1.	Descriptif de l'offre	3
1.1.	Le stand	3
1.2.	Publicité	3
2.	Tarifs	4
2.1.	Tarifs des stands	4
2.2.	Mobilier supplémentaire	4
2.3.	Publicité supplémentaire	4
2.4.	Remises	5
3.	Modalités d'inscription	5
3.1.	Inscription	5
3.2.	Éléments complémentaires	5
4.	Règlement	6

1. Descriptif de l'offre

1.1. Le stand

Le Forum Est-Horizon propose des stands à l'ensemble des entreprises présentes lors de l'événement. Pour la deuxième année consécutive, le salon est organisé au Centre Prouvé, à proximité immédiate de la gare de Nancy. Les stands seront disposés dans le hall d'exposition de ce nouveau complexe. Ainsi, 2400 m² sont mis à disposition afin de permettre les rencontres entre professionnels et étudiants.

Toute location d'un stand au Forum Est-Horizon comprend les services suivants :

- Le mobilier d'exposition (cf. page 4)
- Un équipement standard : stand éclairé par 3 ou 9 spots suivant sa surface et muni d'un branchement électrique 16A
- Une page de présentation de votre entreprise dans la brochure distribuée à tous les visiteurs
- Deux repas pour les intervenants de votre entreprise
- Un suivi de votre stand par un étudiant afin de faciliter votre journée au forum
- Un accès internet (Wi-Fi)

1.2. Publicité

Le Forum Est-Horizon vous propose diverses options publicitaires selon les packs:

- Une présentation de votre entreprise dans la brochure visiteurs, voire une publicité en regard de cette présentation.
- La présence de votre logo sur la 4^e de couverture de la brochure visiteurs.
- La présence de votre logo sur le site internet du Forum Est-Horizon, avec renvoi sur votre site internet officiel.
- Des spots publicitaires diffusés sur les écrans du campus ARTEM dès votre inscription finalisée. Ces derniers peuvent tout aussi bien présenter l'entreprise que reléguer vos offres de stages et d'embauche.
- La présence de votre logo sur nos moyens de communication papiers.

2. Tarifs

Le Forum Est-Horizon est de par la loi dispensé de collecter la TVA.

2.1. Tarifs des stands

Descriptif des différentes offres :

Packs:	6m ²	9 m ²	12 m ²	Partenaire*
1 banque d'accueil et 2 chaises hautes				
2 banques d'accueil, 4 chaises hautes, 1 mange-debout				4
Page de présentation dans la brochure visiteurs	V	V	✓	\checkmark
Diffusion de spots publicitaires à l'École des Mines de Nancy		√	4	4
Publicité en regard de la page de présentation de votre entreprise dans la brochure visiteurs			4	✓
Présence du logo de l'entreprise sur la 4 ^e de couverture de la brochure visiteurs				✓
Présence du logo de l'entreprise en noir et blanc sur le sac distribué aux visiteurs				✓
Distribution de flyers publicitaires de votre entreprise aux visiteurs le jour du forum				✓
Visibilité sur l'ensemble des moyens de communication en tant que partenaire du salon				4
Une position stratégique sur le salon				V
Prix	1200 €	1520 €	2100€	6000€

^{*}surface du pack partenaire: 18m²

2.2. Mobilier supplémentaire

Il est possible de demander du mobilier supplémentaire. Pour ce faire, nous vous recommandons de vous adresser directement au Centre Prouvé à l'adresse suivante :

nbi@grandnancy-congresetevenements.com

Si vous désirez louer un stand nu, nous vous demandons de nous le préciser. Le tarif appliqué est alors celui du stand de superficie équivalente.

Enfin, si vous souhaitez un repas supplémentaire, nous vous demandons de nous contacter. Celui-ci vous sera facturé.

2.3. Publicité supplémentaire

Prestation	Prix
Distribution de flyers publicitaires de votre entreprise aux visiteurs le jour du forum	300 €
Publicité en regard de la page de présentation de votre entreprise dans la brochure visiteurs	500 €
Présence d'une publicité sur la 2 ^e ou 3 ^e page de couverture de la brochure visiteurs	900 €
Présence du logo de l'entreprise en noir et blanc sur le sac distribué aux visiteurs	1300 €

2.4. Remises

Motif de la remise	Pourcentage de remise
PME	15 %
Organisme public, école, institut de recherche	10 %
Entreprises étrangères	5 %

3. Modalités d'inscription

3.1. Inscription

Nous vous invitons dès maintenant à vous inscrire sur le site internet du Forum Est-Horizon :

www.est-horizon.com

- 1. Depuis l'accueil, cliquez sur l'onglet « **Inscrivez-vous** » (en haut à droite de la page).
- 2. Renseignez vos **coordonnées** et celles de votre entreprise/école/institut/organisme.
- 3. Choisissez votre **mot de passe** puis cliquez sur « **valider** ». Vous recevrez alors un mail de confirmation à l'adresse indiquée. Celui-ci précise vos identifiant et mot de passe.
- 4. Dans ce mail de confirmation, cliquez sur le lien « valider ma demande ». Vous serez alors renvoyé sur le site du Forum Est-Horizon.
- 5. Dès que l'équipe organisatrice aura pris en compte votre demande, vous recevrez un second mail vous donnant accès à nos prestations. Vous serez invités à renseigner les éléments complémentaires (cf. 2.2) concernant votre entreprise et à choisir votre stand.

Vous pouvez à tout moment modifier les données saisies lors de l'inscription.

La date limite d'inscription (étape 5) est fixée au 22 septembre 2015.

Vous devez impérativement nous faire parvenir le règlement de la totalité de l'indemnité de location de votre stand avant le 12 octobre 2015. Le règlement s'opère par virement.

3.2. Éléments complémentaires

Nous vous demandons de nous fournir par le biais du second mail, avant le 22 septembre 2015, les éléments suivants afin de réaliser la brochure visiteurs :

- La fiche signalétique concernant votre entreprise remplie via internet à la suite de l'inscription.
- L'ensemble des éléments de communication (logo, page de publicité, spot publicitaire diffusé à l'École des Mines de Nancy...).

La finalisation de votre inscription se fera après règlement de la totalité du solde.

ろ | Mode d'emploi – Forum Est-Horizon

4. Règlement

Article 1:

La réservation entre l'exposant et l'association Forum Est-Horizon a pour objet la location d'un stand le jeudi 22 octobre 2015.

Article 2:

En cas de force majeure, empêchant la tenue du Forum Est-Horizon, celui-ci pourra être déplacé voire annulé sur décision du président du Forum Est-Horizon. L'exposant ne pourra prétendre à aucun dédommagement; il en est de même si une partie des prestations n'est pas assurée.

Article 3:

L'exposant est responsable du matériel mis à sa disposition.

Article 4:

Les exposants souhaitant apporter du matériel au Forum devront l'assurer eux-mêmes. L'organisation décline toute responsabilité en ce qui concerne les pertes ou dommages que pourrait subir le matériel des exposants. Elle ne répond pas non plus des vols qui pourraient être commis, des dommages que les exposants pourraient causer à des tiers, ni de ceux que pourraient subir les exposants eux-mêmes, ou leurs affaires personnelles sur les lieux du Forum Est-Horizon.

Article 5:

Les exposants sont tenus de connaître et de respecter les mesures de sécurité imposées par les pouvoirs publics pour l'installation des stands.

Article 6:

Le Forum Est-Horizon et l'exposant s'étant entendus sur la prestation et sur son prix par la signature du contrat de vente, celui-ci est parfait et la vente est ferme. En cas de rupture du contrat du fait de l'exposant, ce dernier s'engage tout de même à verser la totalité de la somme prévue par le contrat.

Article 7:

L'inscription sur internet et le contrat signé obligent l'entreprise à payer l'indemnité due.

Article 8:

L'exposant ne pourra s'opposer à ce que soient prises des photographies et des vidéos au cours du Forum Est-Horizon, ni à ce qu'elles soient diffusées.

Article 9:

Le Forum Est-Horizon ne peut être tenu responsable d'éventuelles erreurs dans la plaquette distribuée aux visiteurs. Une validation en ligne du texte figurant sur la fiche signalétique sera effectuée par vos soins. À défaut, il sera considéré comme validé.

Article 10:

L'inscription de l'exposant au Forum Est-Horizon implique l'acceptation du présent règlement.